

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/24

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 16 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le seize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 07/04/2014.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M ou Mme A.VOLLE – C.CROZIER – J.TESTON – M.BEUGNET – M.HILAIRE – P.BOUNIARD – A.CORNET – P.EUVRARD – J.GAUTHIER – S.GRENIER – M.JOLLIVET – M-F.LEBRAT – C.PIQUEMAL – M-C.RAMUS – E.RENAUDEAU.

Excusés :

Absents :

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire.

Objet : Désignation des délégués de la commune auprès de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le renouvellement du Conseil Municipal du 23 mars 2014,
- Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués.
- Considérant qu'il convient de désigner un titulaire et un suppléant de la commune auprès de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche,

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres :

- **DECIDE** de désigner pour siéger au sein de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche les Conseillers Municipaux dont les noms suivent :

- * Le délégué titulaire suivant : Mr Michel HILAIRE

- * Le délégué suppléant suivant : Mme Sandrine GRENIER

Et transmets cette délibération au Président de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 16 avril 2014.



Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 17 avril 2014.
LE MAIRE
André VOLLE.

